

Diese Meldung kann unter <http://www.presseportal.ch/de/pm/10000053/100501716/evd-accord-de-protection-des-investissements-entre-la-suisse-et-le-guyana> abgerufen werden.

Eidg. Volkswirtschaftsdepartement (EVD)

EVD: Accord de protection des investissements entre la Suisse et le Guyana

13.12.2005 - 15:55 Uhr, Eidg. Volkswirtschaftsdepartement (EVD)

Berne (ots) - Le Ministre du commerce extérieur et de la coopération internationale de la République du Guyana, Monsieur Clement Rohee, et le Conseiller fédéral Joseph Deiss, Chef du Département fédéral de l'économie, ont signé aujourd'hui à Hong Kong, en marge de la Conférence ministérielle de l'OMC, un accord de promotion et de protection réciproque des investissements entre la Suisse et le Guyana. Les principales dispositions de l'accord concernent le traitement des investissements étrangers, le transfert du capital et des revenus de l'investissement, l'indemnisation en cas d'expropriation et les procédures de règlement des différends.

Cet accord marque la volonté de la Suisse et du Guyana de garantir à leurs investisseurs une sécurité juridique accrue et d'œuvrer pour un climat favorable aux placements de capitaux privés étrangers. Il contribue ainsi à encourager les investissements étrangers dans les deux pays. A ce jour, la Suisse a signé de tels accords avec plus d'une centaine de pays.

Renseignements:

Secteur Investissements internationaux et entreprises multinationales

Ivo Kaufmann, Chef du Secteur, tél. 031 324 08 54

Jean-Marie Souche, tél. 031 324 08 97

Originaltext:

Eidg. Volkswirtschaftsdepartement (EVD)

Medienmappe:

<http://www.presseportal.ch/de/pm/10000053/eidg-volkswirtschaftsdepartement-evd>

Medienmappe als RSS:

http://presseportal.de/rss/pm_10000053.rss2